

Mode d'emploi indicIADes

NOUVEAUTES Version 4.0

LES DONNEES PERSONNELLES

Elles sont sécurisées et protégées conformément aux dispositions de la directive RGPD.

Le login correspond au mail de l'Utilisateur, lequel est le seul qui puisse récupérer son mot de passe en cliquant sur la procédure « Mot de passe oublié ».

LES AIDES A LA SAISIE

Certaines questions exigent une saisie obligatoire, car ces données entrent dans le calcul des indicateurs les plus importants. D'autres sont facultatives et, en cas de non saisie, ne permettront pas l'affichage de tous les indicateurs de résultat.

- La zone de saisie des questions obligatoires est entourée d'une bordure rouge.
- Lors de la saisie, un texte d'information apporte des précisions sur la donnée à intégrer dans le questionnaire.

Dans la colonne de gauche apparaît

- Dans un rond rouge, le nombre de questions à renseigner pour compléter le questionnaire ;
- Le pourcentage de remplissage du questionnaire ;
- L'exercice concerné.

Les résultats ne peuvent s'afficher que lorsque le questionnaire est rempli à 100%. En effet, faute de disposer de toutes les données, le calcul des indicateurs risque de produire des résultats erronés.

LES NIVEAUX DE CALCUL DES INDICATEURS

Les indicateurs peuvent désormais être calculés au niveau de :

- La ferme ;
- L'Atelier de production (Grandes cultures, Maraîchage, Animaux, et prochainement Viticulture et Arboriculture) ;
- La culture ou l'élevage ;
- L'ilot à parcelle ou le bâtiment d'élevage.

Bien évidemment, la saisie des données (Data IN) par l'agriculture ne se fait pas obligatoirement à la parcelle ou à l'ilot. En revanche, il doit se faire sur l'ensemble des cultures de l'assolement.

LE MODE DE CALCUL DES INDICATEURS

Les informations relatives au calcul des indicateurs sont disponibles sur le site indicIADes. Pour des raisons de propriété intellectuelle, la formule de calcul ainsi que les facteurs de pondération ne sont pas dévoilés.

Toutefois, l'IAD développe des projets d'amélioration de ces indicateurs, en partenariat avec d'autres organismes scientifiques.

LES DIFFERENTS ABONNEMENTS

Le 1^{er} niveau, la plateforme Utilisateur disponible sur www.indiciades.fr pour les agriculteurs, demeure gratuite.

Deux autres niveaux ont été ajoutés, pilotés par des Intendants de Groupements :

- Le niveau « Module » pré-formaté ;
- Et le niveau « Satellite », entièrement personnalisable et associé à la fonction d'audit.

Ces deux niveaux sont accessibles sur abonnement dont le montant se décompose en :

- Frais techniques de création, mise en œuvre et personnalisation de la plateforme pour les Intendants (uniquement la 1^{ère} année) ;
- Frais de maintenance et de mise à jour (à partir de la 2^{ème} année) ;
- Redevance par agriculteur et par auditeur (uniquement pour les satellites).

MAINTENANCE

La maintenance de la plateforme et de l'ensemble de son environnement est cruciale. Elle répond au besoin d'adaptation permanent aux mises à jour des principaux navigateurs internet (Firefox, Opéra, Chrome, Internet Explorer,...).

En effet, ces mises à jour est susceptible de perturber le bon fonctionnement de certaines fonctionnalités d'indicIADes. Quand cela arrive et que nous l'avons détecté, nous mettons tout en œuvre pour corriger le problème en 24 heures.

HOT LINE

Une fonction « Poser une question » a été ajoutée dans la version 4.0. Elle permet d'interroger l'administrateur du système. Celui-ci est tenu d'y répondre le plus rapidement possible et sous 24 heures maximum.

Dans le cadre d'un abonnement payant, des formulaires spécifiques sont disponibles en ligne. Un numéro de tel portable est également communiqué.

FORMATION

Des sessions de formation des Utilisateurs, Intendants et Auditeurs d'indicIADes sont également réalisables, soit sur place, soit en ligne par visio-conférence..

